

Il y a une trentaine d'années l'Association des journalistes luxembourgeois reprit l'usage de s'affranchir de l'obligation de faire des visites de Nouvel-An par le paiement d'une taxe au profit d'oeuvres de secours. Sait-on que l'initiative de cette idée revient au gouverneur de Lafontaine qui l'avait mise en pratique en 1847 et encore quelques années d'après ? En feuilletant d'anciens numéros de «L'Indépendance» nous avons pu constater que l'usage était coutumier à Luxembourg vers 1872.

En tant que gouverneur G. T. I. de Lafontaine présenta aux Etats du pays un « *Exposé de la situation du G.-D. de Luxembourg, sous le rapport administratif, industriel et commercial* » et cela pour les sessions de 1842 (en collaboration avec M. SIMONS), de 1843, 1844, 1845 et 1846 (en collaboration avec V. JURION).

Ce dernier aida également à rédiger le « *Rapport sur la situation financière du pays*, présenté aux Etats par le Conseil de gouvernement » (1848). (39)

Dans la correspondance entre le gouverneur et le chancelier de BLÖCHAUSEN au sujet de l'organisation du Contingent (40) nous avons rencontré deux passages que nous nous en voudrions de ne pas citer. En parlant des obligations militaires du Grand-Duché envers la Confédération germanique, Lafontaine trouve « qu'il ne nous reste qu'à les remplir légalement, mais le plus économiquement possible, dans l'intérêt de nos contribuables » (Lettre du 20. 1. 1843). — Trois semaines plus tard le gouverneur mande au chancelier de La Haye que le major QUADT von HUCHTENBRUCK, en choisissant la plupart des sous-officiers de la dernière promotion parmi la garnison fédérale, était en train de « prussianiser le contingent avant l'arrivée des recrues ce qui est fâcheux, car nos compatriotes harmonisent peu avec les militaires prussiens. »

Quand on relit le compte des débats de la Constituante de 1848 et les attaques du « Courrier », en ces temps dirigé par les frères METZ, on pourrait croire que le début de l'histoire de notre pays ne date que de 1848. Même sans prendre position dans la rivalité entre les familles Metz et de Lafontaine, et sans vouloir défendre le point de vue des « notables » dont Lafontaine était le représentant-type, ce serait faire montre de la plus grande ingratitude envers le gouvernement Lafontaine que d'omettre de souligner ses mérites dans l'organisation administrative du pays devenu autonome et dans sa défense contre les terribles assauts de Mgr LAURENT, vicaire apostolique du 1. 12. 1841 au 1. 5. 1848.

Dire qu'en 1843 Lafontaine et Laurent figuraient encore côte à côte, comme présidents d'honneur, au sein du « Hülfsverein zum Ausbau des Kölner Domes » qui, pendant plusieurs années, contribua par des dons bénévoles à l'achèvement de la cathédrale de Cologne.

A la fin de la même année le gouverneur « est fort loin de contester les services que M. le vicaire apostolique a déjà rendus